

Acte de décès de CARPENTIER Joseph André [118].

Du vingt-sixième jour du mois de février l'an mil huit cent soixante-douze, à huit heures du matin, acte de décès de Joseph André CARPENTIER, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré, en son domicile à Eletôt, aujourd'hui à deux heures, journalier, âgé de soixante-quinze ans, né en cette commune le 17 frimaire an V de la République Française, fils de feu Nicolas Furcy CARPENTIER, et de feu Marie Marthe FRANÇOIS, veuf de feu Marie Marguerite NOËL, avec laquelle il avait contracté mariage en cette commune le dix-huit novembre mil huit cent vingt-trois. Sur la déclaration à nous faite par Etienne Charles CARPENTIER, tisserand, âgé de quarante-cinq ans, fils du défunt et par Eugène Albert SAMPIC, instituteur, âgé de vingt-sept ans, ami du défunt, demeurant tous deux à Eletôt, lesquels ont signés après lecture faite le présent acte qui a été fait double en leur présence et constaté suivant la loi par nous, maire de la commune susdite, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil.

SAMPIC

CARPENTIER